

LA SAVOIE

LITTÉRAIRE ET SCIENTIFIQUE

CHRONIQUE

Encouragements à la « Savoie littéraire ». — M. le chanoine Borrel, vicaire général de Tarentaise, membre agrégé de l'Académie de Savoie, a adressé à M. le Président de cette Compagnie la lettre suivante où nos lecteurs retrouveront l'esprit pétillant et l'humour de l'orateur applaudi au banquet qui couronna si brillamment, à Aix-les-Bains, le dernier Congrès de nos Sociétés savantes :

« Moutiers (Savoie), le 29 juin 1907.

« Cher Monsieur le Président,

« *Anecdote.* — Un homme recevait un jour un ami à sa table. Voulant le traiter convenablement il lui servit un vin généreux, mais dans les qualités ordinaires. L'ami trouva le vin excellent et en fit des compliments à son hôte. Celui ci flatté fit servir un vin bien supérieur, sans cependant sortir des qualités courantes : nouveaux compliments de l'ami, et nouvelles félicitations. L'amphitryon, voyant qu'il avait affaire à un fin connaisseur, fait sortir la bouteille cachée derrière les fagots, un vieux crû classé des premières marques, persuadé que cette fois les compliments prendraient la forme du dithyrambe. Il n'en fut rien ! A la stupéfaction de celui qui attendait de chaudes félicitations, l'ami dégusta, sans émotion apparente, le nectar contenu dans son verre, et fit dévier la conversation sur la pluie, le beau temps et la conférence d'Algésiras ! L'amphitryon, ne pouvant s'empêcher de manifester son étonnement, s'écria : « Vous avez été
« assez aimable pour me dire que vous aviez trouvé excel-
« lents les vins que je vous ai servis jusqu'ici, et je suis
« étonné que vous ne me disiez rien du vin que je vous

« offre en ce moment, qui est cependant bien supérieur aux
« deux autres. »

« — C'est précisément parce que ce vin est de tout premier
« choix que je ne le vante pas : ce vin n'a pas besoin d'être
« vanté ! il porte en lui-même son éloge ! »

Fait divers. — M. Borrel, qui a l'honneur d'appartenir à l'Académie de Savoie, en qualité de membre agrégé, a souvent reçu des communications de cette Société. Respectant les convenances, il a ordinairement envoyé un accusé de réception, avec quelques mots de remerciement, après chacun des envois qui lui étaient faits.

Par exception, il reçoit, depuis une année, *La Savoie littéraire et scientifique*, publication nouvelle, mise au jour par l'Académie de Savoie, et il n'a pas encore ouvert la bouche, ni pris la plume pour dire ce qu'il en pensait ! Comment expliquer ce silence ?

Réponse : Pour avoir l'explication demandée, il suffit de relire l'anecdote ci-dessus.

Veillez agréer, cher Monsieur le Président, l'expression de mes meilleurs sentiments.

Joseph-Emile BORREL. »

Nécrologie. — A la dernière heure, une triste nouvelle nous parvient : celle du décès, survenu le 3 août 1907, de M. Léon Savin, lieutenant-colonel au 98^e d'Infanterie. Membre correspondant de l'Académie de Savoie, ce distingué officier avait publié, en 1903, *un Catalogue raisonné des Echinides fossiles de la Savoie*, qui lui fait le plus grand honneur. Un travail analogue avait été consacré par lui aux *Echinides du Dauphiné*. De récentes recherches lui permirent de compléter ses précédents travaux, et un nouveau Mémoire est actuellement sous presse. La Société d'histoire naturelle de Savoie, à laquelle il appartient pendant plusieurs années, voit avec regret disparaître un de ses membres qui sera difficilement remplacé.

A travers les Livres et les Revues. — *La Réforme sociale* du 1^{er} mai 1907 publie une monographie très vivante de l'œuvre si sympathique de *L'Ouvrière au grand air à Chambéry*, due à son dévoué fondateur M. le marquis d'Oncieu de Chaffardon,

— Dans l'*Université catholique* (15 mars 1907), M. l'abbé Delfour, professeur à la Faculté catholique de Lyon, consacre un article de fine critique littéraire et morale à l'auteur et au héros de *Un homme d'autrefois: Henri Costa de Beauregard, l'ami, le frère d'armes, le digne collaborateur de Joseph de Maistre*.

— Le R. P. Larrivaz, S. J., membre correspondant de l'Académie, missionnaire depuis longtemps fixé en Egypte, appelle l'attention de ses compatriotes sur *L'abandon de l'Egypte par la France (Etudes, 20 mars 1907)*.

— L'angoissante question de la Séparation de l'Eglise et de l'Etat a été, en Savoie, l'occasion de deux études juridiques du plus haut intérêt : *Les lendemains du culte et la loi de Séparation*, par M. Fr. Descostes (53 p. in-16 ; Paris, Levé, imprimeur) ; *Nature et origine des actions en reprise ou en revendication prévues par la loi du 9 décembre 1905*, par M. Charles Arminjon, avocat (*Revue catholique des Institutions et du droit*, juin 1907, 30 p.).

— Le *Compte-rendu* des travaux de la Société des Missions étrangères (1906) contient une étude suggestive sur la situation actuelle de la Mandchourie par notre compatriote Mgr Choulet ; un rapport très vivant sur l'apostolat catholique dans les Indes par Mgr Bottero, évêque de Kumbakonam.

— Dans une *Simple note sur la question des voies ferrées des Alpes* (Chambéry. Imprimerie Générale, 1907 ; 20 p.), M. le général Borson expose avec sa haute compétence son opinion fortement motivée sur les principaux projets si discutés actuellement en France comme à l'étranger.

— Un botaniste savoyard distingué résidant à Madagascar, M. Perrier de la Bâthie, communique à l'*Académie des Sciences* (séance du 22 juillet 1907) une *Note sur la culture des champignons par les termites à Madagascar*.

— *La Revue Savoisienne* (2^e trimestre 1907) continue la publication de l'*Essai de Grammaire* du patois savoyard de MM. Constantin et Desormaux, ainsi que de la *Flore populaire* de la Savoie de MM. Constantin et Gave.

— Nos lecteurs savent quel chaleureux accueil fut fait récemment à Aix-les-Bains au *Fra Angelico* de notre délicat poète savoyard M. Emmanuel Denarié : cette œuvre, toute animée d'un souffle de grande poésie, vient d'être publiée dans la *Revue hebdomadaire* du 20 juillet avec une Introduction de M. Henry Bordeaux. D'autre part, une grande revue, *Le Correspondant*, ouvre gracieusement ses portes à notre poète : le numéro du 10 mars dernier contient en effet une poésie de M. E. Denarié intitulée : *Repos en Egypte*; nous ne pouvons résister au plaisir de la faire connaître à nos lecteurs :

Repos en Egypte

Sur un tableau de Luc-Olivier Merson.

Dressé sur le désert que son regard dépasse,
Immobile, le sphinx interrogeait l'espace,
Comme s'il attendait quelque nouveau venu ;
Et le pâtre égaré dans les landes stériles,
En cherchant le secret de ses grands yeux tranquilles,
Sentait naître en son cœur un espoir inconnu.

Car depuis deux mille ans sous la large paupière,
On sentait qu'un grand rêve hantait ce front de pierre,
Et que des jours anciens seul témoin respecté,
Le géant qui veillait couché sur des décombres,
Cachait aux yeux de tous dans ses flancs chargés d'ombres,
L'énigme qui pesait sur notre humanité.

Un soir qu'à l'horizon des lointaines savanes,
Il voyait défiler les lentes caravanes,
Son regard tout à coup s'éclaira triomphant :
A la pâle clarté de la nuit étoilée,
S'avançaient dans la plaine aride et désolée
Deux pauvres voyageurs qui portaient un enfant.

C'était donc là son rêve et c'était son mystère
Qu'un jour le Rédempteur descendrait sur la terre ;
Et le colosse ouvrant ses deux bras de granit,
Le divin voyageur vint y poser sa tête,
Comme un oiseau blessé qui fuyant la tempête
Dans la brume du soir a retrouvé son nid.

E. DENARIÉ.

RAPPORT

SUR

LE CONCOURS DE POÉSIE

(FONDATION GUY)

MESDAMES, MESSIEURS,

S'il est vrai que « le style c'est l'homme », on ne saurait nier non plus que la littérature d'une époque est profondément influencée par les circonstances extérieures. Nous vivons en un temps où la réalité seule intéresse. Le rêve n'est plus de mode ; on n'a du reste plus, hélas ! le temps de rêver.

Radoteur celui qui parle encore aujourd'hui de l'événement d'hier. Utopiste ou prophète de malheur celui qui cherche à soulever un coin du voile qui nous cache demain.

L'Imagination n'est plus « la folle du logis », car elle ne trouve plus que rarement un toit où abriter sa tête. — Avec sa fille, la Poésie, elle court maintenant de porte en porte à la recherche d'un gîte, d'un abri pour la nuit.

En Savoie, l'hospitalité est proverbiale, et quand les pauvres voyageuses sont venues réclamer à notre Académie la pension viagère que leur assure la fondation Guy, elles nous ont apporté un petit paquet de manuscrits qui nous prouve qu'elles sont encore parvenues à trouver, en cette année de positivisme, treize au moins de nos compatriotes qui leur ont fait aimable accueil.

A ces treize Savoyards qui soumettent à notre jugement les dernières œuvres que leur ont inspirées l'Imagination et la Poésie, nous devons certes des encouragements, des

louanges et des remerciements, car ils nous apportent un peu de ce rêve, un peu de cet idéal qui nous fait si cruellement défaut.

Est-ce de leur faute, du reste, si, au soir où les pauvres vagabondes, chassées de partout, ont été accueillies chez quelques-uns d'entre eux, l'Imagination était faible et la Poésie sa fille un peu boîteuse.

Le devoir d'un rapporteur est pourtant d'exposer les imperfections de certaines des pièces qu'il est chargé de classer, ne serait-ce que pour dégager les quelques œuvres sur lesquelles il croit devoir appeler plus spécialement votre attention.

La critique est certainement aisée mais elle est pénible, aussi bien pour celui qui en est l'objet que pour celui qui la formule. La Commission ne voudrait peiner ni décourager personne et regrette que les proportions, forcément restreintes, de ce rapport l'obligent le plus souvent à insister sur les faiblesses qui lui ont fait écarter un poème sans lui laisser le plaisir de souligner les qualités qui se rencontrent pourtant dans chacune des œuvres qui nous sont soumises.

Sur les treize pièces de vers qui nous ont été remises, nous n'aurons malheureusement à nous occuper que de douze. Le règlement est formel et, outre que les poèmes doivent être déposés avant un jour fatidique dont la neuvième heure avait déjà sonné quand Monsieur le secrétaire perpétuel a reçu « Gaule héroïque » et « Vieilles ruines », ces deux manuscrits ne présentent ensemble que 98 vers, alors que le minimum de cent lignes est rigoureusement exigé dans les conditions du concours.

Il est une héroïne de libretto romantique qui chante dans un de nos opéras comiques :

En vous voyant sous l'habit militaire
J'ai deviné que vous étiez soldat.

La Commission a tout autant de perspicacité et, en lisant au bas de ces poèmes : « Caserne Curial 30 juin 1906 », nous avons cru que le service astreignant de la patrie avait bien pu empêcher quelques jolis vers de voir le jour à temps. Espérons donc que celui qui signe « Croix de Savoie » et qui cultive la muse, même au milieu des camps, ne se découragera pas et, lors de notre prochain concours, nous fera parvenir une œuvre plus complète que l'Académie serait certainement heureuse de pouvoir couronner.

* * *

Le trop de brièveté n'est pas le principal reproche que nous faisons à la pièce dont l'auteur aimable signe « Vive Academus ». Il est vrai que les 384 vers de « Lyre méditante » sont très courts, mais le sujet est pourtant très suffisamment développé. Les vers de cinq pieds se plient difficilement à l'harmonie ; nous ne devons pas oublier cependant que l'auteur traite lui-même son hymne de « fredon » :

Lève-toi ma lyre
O Psaltérion !
Lève-toi pour dire
A Dieu ce fredon.

Au point de vue de la prosodie, il y a quelques rimes peu riches comme celles-ci :

L'attention mise
Dans chacun des sens
Fait que l'on maîtrise
Tous leurs mouvements.

et quelques images vraiment un peu trop osées :

Mon cœur sur ses lèvres
Gardera toujours,
En vase de Sèvres
Ces bouquets d'amour.

La position de ce vase de Sèvres sur les lèvres d'un cœur est difficile à s'expliquer.

Le poète s'adresse un peu plus loin à Dieu et à Marie :

Je le remercie
D'avoir écouté
Mon âme anoblie
De Sa Majesté.
Mais je vous supplie
De me pardonner
Que j'aie, ô Marie,
Mal osé plâner.

Je ne doute pas que, vu l'excellente intention pieuse, le ciel ne fasse le meilleur accueil aux 48 couplets de ce petit cantique; mais, à mon grand regret, je dois reconnaître que je n'ai trouvé que peu de poésie dans ces strophes, surtout dans celle qui dépeint le bonheur du communié :

O Jésus mon maître
Je vous aimerai
Quand je ferai paitre
Mes brebis, tout gai ;
Maintenant, Archanges,
Voyez quel honneur ;
Méditant, je mange
De mon Dieu le cœur.

* * *

L'auteur qui prend pour épigraphe « Liberté et Progrès » nous présente une pièce de 405 vers intitulée : « La paix universelle ». Il nous fait tout d'abord un tableau enchanteur d'un temps

Où la ville prospère *aux toits étincelants*
Des mains du seul travail sortait riche et puissante ;
Où les arts, l'industrie, en leur ardeur constante,
Brillaient d'un grand éclat au sein de ses palais ;
Où le commerce actif répandait ses bienfaits
Sur un monde encore pur des fruits de l'injustice ;
Où le mot loyauté prenait seul pour complice
Ce mot connu *d'alors* qu'on nomme probité ;
Où le luxe du temps était simplicité.

.....

Le soleil de la paix qui régnait sur le monde
Inondait de ces feux dont sa prunelle abonde
Les cieus, la terre, l'air et ces Etats puissants
Nés de la liberté, fille aux mâles accents.

Bien que ces temps heureux ne me semblent avoir existé
qu'alors que le premier homme ne pouvait encore se que-
reller avec personne et n'avait pas vu ses deux fils s'entre-
tuer, l'auteur de « la paix universelle » nous donne une
hymne de cinq strophes qui en chantent les beautés.

Nous assistons ensuite à la naissance de la guerre :

Et... voici que le Mal, cet animal immonde,
Vient faire irruption tout à coup dans le monde.
.....
Mais bientôt se lassant, l'infâme mer humaine
Abandonne en désordre et ses morts et la plaine
Et le peuple cruel qui, dit-on, sort vainqueur
Entonne avec orgueil l'hymne du champ *d'horreur*

Comme l'hymne à la paix, l'hymne à la guerre a cinq
strophes :

Je suis la guerre horrible et la pâle discorde ;
La haine est mon amour, mon tourment la concorde ;
J'aime à couvrir la terre et d'horreur et de sang.
J'aime à voir égorger un bel adolescent.

Dans la partie que l'auteur de ce poème appelle « La
guerre et la paix dans le monde », nous trouvons quelques
vers, à mon humble avis, beaucoup plus heureux que les
précédents :

Malheureux partisans des guerres dans le monde,
Vous ne voyez donc pas où votre erreur profonde
Vous conduira toujours. Vous ne voyez donc pas
Que les maux infinis, fruits des sanglants combats
Dont vous couvrez la terre et qu'inscrit votre histoire,
Ne serviront jamais qu'à ternir votre gloire.

Pourquoi faut-il que, reprenant aussitôt le ton plein
d'emphase des strophes précédentes, le poète lance à la
guerre qu'il exécère à bon droit toute une litanie d'ana-

thèmes qui ne rappellent que de fort loin les imprécations de Camille :

La guerre, ombre de mort sur un linceul sanglant,
Sombre fille de haine au cri rauque et hurlant ;
La guerre, immonde esprit de lutte et de vengeance,
Noir enfer qui vomit une hideuse engeance ;
La guerre, froid néant de toute égalité ;
La guerre, puits de fiel où meurt l'humanité ;
La guerre, vrai trésor de trouble et de ruine ;
La guerre, messenger de la pâle famine ;
La guerre, hélas, tombeau du commerce et des arts ;
La guerre, noir ponton sur la mer des hasards ;
.....
La guerre, fin du monde et sa honte éternelle ;
La guerre, c'est la mort, la mort universelle.

Il est certain que la guerre ne gagne pas à être comparée à la paix :

La paix, étoile d'or du commerce et des arts ;
La paix, vaisseau vivant *cinglant de toutes parts...*
..... La paix, phare éternel des arts et des sciences ;
La paix, calme serein au fond des consciences ;
La paix, dernier progrès des grandes nations ;
La paix, dont le sens est civilisation ;
La paix, perfection de l'idée éternelle ;
La paix, c'est république, immense, universelle.

Il me semble que la paix est suffisamment glorifiée et l'auteur de ce poème aurait peut-être mieux fait de ne pas y ajouter une « hymne des peuples à la paix universelle » dont les vers ne laissent pas le lecteur sous une heureuse impression :

Gloire, gloire, gloire à la terre ;
Gloire ! elle a vaincu son tyran ;
Gloire ! elle a renversé la guerre.
L'hydre qui rongait son beau flanc

A tout jamais est terrassée.
L'ère du grand crime est passée,
Le monstre dort dans son tombeau.
Il semble, ironique pensée,
Que dans sa mort il soit plus beau.
Aux cieux luit un soleil nouveau.

* * *

Laissons le monstre dormir dans le tombeau qui convient si bien à son genre de beauté et profitons du soleil nouveau qui luit aux cieux pour suivre un autre de nos poètes savoyards sur les cimes élevées dont il nous peint les beautés dans « Sourires des Alpes » :

C'est une promenade dans nos chères montagnes ; nous assistons au réveil de la nature, les oiseaux commencent à s'agiter ; le bruit d'une cloche

Nous apporte le son pieux des Angelus,

car nous sommes loin de la ville d'Annecy et le poète donne une description du lever du soleil jusqu'au moment où :

Enfin la haute cime ! Or ne semble-t-il pas
Qu'on arrive, qu'elle est proche ? Et l'on se rassure :
Mais elle, la coquette, elle fuit à mesure
Qu'on monte, haletant, pour la baiser au front.
Oh ! cette pente rude et ce soleil de plomb !.....

Les Alpes que chante l'auteur de cette poésie apparaissent alors et le panorama de Lancebranlette doit être superbe à en juger par l'énumération des cimes qu'il découvre depuis le Mont Rose et le Cervin au nord jusqu'à la Meije de Dauphiné. Malheureusement les noms de nos montagnes, poétiques peut-être quand ils sont pris individuellement, ne se prêtent que bien difficilement aux exigences de la césure et de la rime. Il a fallu six vers pour amener la dent du Géant et les Grandes Jorasses. Hâtons-nous d'ajouter que le poète se rattrape ensuite et que les deux

strophes qui suivent sont un véritable tour de force de concision géographique :

Et l'Alpe, en une ligne onduleuse et diverse,
Court sans fin. Le Velan dressé comme une herse,
Le lourd donjon du grand Combin,
La Dent blanche, fantôme aux longs voiles livides,
Et, spectres embués, les roses pyramides
Du Mont Rose et du Mont Cervin ;

Et le Ruitors qu'irise une fine poussière,
L'Ormelune, et ce sein de vierge la Sarrière,
Et le massif de l'Iseran.
La Motte et le Pourri, la Casse et la Vanoise ;
Or tout cela, jusqu'à la Meige dauphinoise,
Forme un immense et blanc ruban.

De Lancebranlette, cet infatigable alpiniste nous mène au Val d'Isère

D'où le paysage vous est une caresse
Douce comme un sourire et comme une chanson.

Il nous décrit ensuite le col de la Seigne :

Une vallée étroite et des rocs nus et sombres.
Il semble qu'on est pris comme dans un étau
Et que sur soi s'accroche un effrayant manteau
Fait de toutes ces roches et de toutes ces ombres.

Nous changeons encore de paysage, car

La journée est brumeuse et propice à souhait
Pour s'en aller, avant que l'eau du ciel ruisselle,
Vers ce coin de légende, au saut de la Pucelle.
La légende parmi les brumes se complait.

Et pourtant si le poème nous décrit le brouillard et la pluie, il ne nous parle pas de la légende que le nom poétique de « Saut de la Pucelle » nous donnait le droit d'espérer, et il nous emmène immédiatement au grand col de Thuria, puis à la Vanoise.

L'auteur de « Sourires des Alpes » aime la montagne, mais les paysages les plus grandioses sont les plus difficiles à rendre, aussi bien pour les poètes que pour les

peintres, et il y a vraiment un peu trop de descriptions dans ce poème

Où, de toutes parts, vers des cieux olympiens,
S'élancent des piliers trapus de cathédrale,
Des aiguilles, des fûts déroulés en spirale,
Et les renflements des dômes aériens.

* * *

La pièce de vers que nous présente l'auteur qui a pris pour devise « Pater pecavi » est intitulée : « L'enfant prodigue ». La scène se passe en Savoie sous un modeste chaume dont « les petits volets verts,

Sous les noyers géants dont ils sont recouverts,
Apparaissent pareils aux saphirs des parures. »

Je ne comprends pas bien comment, même sous notre ciel chaud, des volets verts sous des noyers peuvent ressembler à des saphirs. En tous cas

L'amour de Dieu, la paix à deux vieux paysans,
Usés par les labeurs et courbés par les ans,
Faisaient trouver bien doux ce chaume séculaire.
Ils avaient eu cinq fils. Quatre, douleur immense !
De leur dernier sommeil au champ des morts dormaient
Et Jean demeurait seul avec ceux qui l'aimaient.

Malheureusement

Il veut voir d'autres cieux. Son esprit tourmenté
Fait briller à ses yeux l'éclat de la fortune.
Sa belle pauvreté lui devient importune.

Il part pour la ville ; il abandonne ses vieux parents au désespoir desquels le poète nous fait assister ;

Et la mère pleurait à la pâle clarté
D'un vieux falot d'étain sur la table jeté,
Pareil au noir flambeau brûlant près d'une bière.

Insensible à leur douleur, Jean s'est englouti dans la grande cité :

Sa vie a disparu comme passe un long rêve.
Les désordres sans nom, la débauche, la grève,
Le jeune homme a tout vu, bientôt il a tout fait !
Monde impie et pervers, contemple ton forfait.

La misère succède à la débauche et, après deux longues années de deuil, les parents âgés pleuraient toujours l'enfant prodigue.

Un voyageur heurta le seuil de la chaumière ;
La femme vint ouvrir, mais, lui baisant le front,
L'étranger murmurait : O ma mère ! Pardon.

* * *

La poésie qui se présente ensuite sous le titre de « Rayon d'espoir » et qui est signée « Mi bémol » revêt la forme d'un dialogue. Marie et Lucie discutent sur la difficulté de trouver le bonheur. Marie est timide et craint de ne pouvoir être assez forte pour affronter les périls de la vie. Son amie lui cite l'exemple de la vierge de Domrémy :

Jeanne n'a-t-elle pas dit : Comment faire la guerre. .
Ma mère ne m'apprit qu'à coudre, qu'à filer,
Je ne suis qu'un enfant, une pauvre bergère,
A des hommes armés je ne saurais parler.
Ce fut le premier cri de son âme surprise ;
Mais Dieu parla plus haut et Jeanne l'entendit.
Plus rien ne put alors renverser l'entreprise :
L'ange avait commandé et l'enfant se soumit.

La jeune Marie hésite encore. Jeanne d'Arc était une héroïne et elle n'est qu'une faible jeune fille. Elle voit bien que

C'est là-haut seulement que la joie est parfaite...
Mais, pour y arriver, oh ! que la route est sombre ;
Que le chemin est long ; que le but est caché !
Quand il faut avancer sans cesse à travers l'ombre,
N'est-on pas déjà las avant d'avoir marché.

Je pense que c'est ce joli vers qui suggère à Lucie les arguments décisifs qui doivent avoir raison de la timidité de Marie. La jeune fille est enfin convaincue, et c'est la main dans la main que les deux pieuses enfants s'avancent, pour dire :

Nous espérons en Dieu et notre âme soumise,
Obéissant toujours, avancera sans peur ;
Et comme Jeanne enfant, nous prendrons pour devise
Ces mots que vous aimez, mon Dieu : Vive Labeur.

* * *

La diversité là plus grande règne dans les vers soumis à notre concours. Après le poème uniquement religieux et moral dont nous venons de lire quelques extraits, nous trouvons une œuvre inspirée par le plus pur patriotisme. « Etre patriote, ce n'est pas haïr, c'est aimer ». Cette jolie épigraphe, choisie par lui, peint on ne peut mieux l'état d'âme de l'auteur de « A la Savoie », car il est aisé de voir, en parcourant les cent six vers de cette hymne, que le poète aime sincèrement et profondément sa petite patrie. Il nous dépeint tout d'abord sa jeunesse dans le pays où il étudiait la poésie de la nature :

Maintes fois, dans les nefs des sapins et des hêtres,
Le long des défilés aux mystères troublants,
Je suis allé, dévot, comme à la voix d'un prêtre
Oùir la prière des vents.

Puis,

Remontant à grands pas les chemins du passé,

il se fait historien et nous fait assister à toutes les transformations qu'a subies la Savoie depuis les temps de l'Allobrogie. Cette énumération est peut-être un peu longue, ainsi que celle des princes savoyards dont les noms, souvent peu harmonieux, se prêtent mal au rythme des vers.

Il y a plus de poésie dans la strophe qui parle de l'annexion :

. Un jour tu vins, mère chérie,
Te jeter dans les bras d'une grande patrie,
Comme toi belle, et dont tu protégeais l'accès ;
Tu fus, dès lors, un coin de la terre de France,
Et tes fils ont placé leur cœur et leur vaillance
Dans les plis du drapeau français.

Cet enfant de la Savoie, qui, à l'instar de beaucoup de ses compatriotes, a reporté sur sa nouvelle patrie d'adoption le grand et noble amour que lui inspiraient les princes savoyards que ses ancêtres avaient fidèlement servis, est bien de son siècle. Ce n'est pourtant pas de lui que veut parler, dans la première des sept petites pièces de vers qu'il nous soumet, l'auteur qui cache son nom, d'une manière peut-être un peu présomptueuse, derrière ce vers de M^{me} Louise Collet :

Oh ! j'aurais succombé, mais Dieu me fit poète.

La première de ces poésies, qui n'est pas, du reste, la meilleure, est intitulée : « A ceux de mon siècle » :

Vous ne comprendrez pas, vous êtes trop pratiques,
Et moi j'aurais dû naître au temps des chevaliers ;
Sans doute j'étais fait pour des jours plus attiques.

La seconde est intitulée « Jésus ». Je n'en dirai rien, pas plus que de celles qui ont pour titres : « Les Yeux », « Le Tailleur de Tombes » et « A ma Mère ».

Le sonnet, intitulé Verlaine, offre un certain intérêt. Le poète qui se prétend fait pour les temps attiques, s'y montre très complètement moderne. Il y a même un parfum de « Chat noir » dans ses vers :

Je suis un vagabond sans asile et sans pain,
Un gueux souvent ivrogne, on m'appelle « Choulette »,
Et mes quelques amis me disent un poète...
Je suis un vagabond que torture la faim.

Mon âme misérable est rarement en fête,
Car je suis trop vilain pour la femme coquette ;
Je n'ai trouvé nul cœur pour me tendre la main ;
J'ai vécu dans le deuil de tout amour humain.

Mais si je n'ai beauté, richesses sur la terre,
Je sais bien que mon Dieu, scient de ma misère,
Me réserve une palme en un endroit meilleur.

Car tous les miséreux sont aimés du Seigneur,
Tous ceux pour qui la vie est chose très mal faite,
Les pauvres vagabonds, les gueux et le poète.

Pourquoi faut-il que nous ne retrouvions pas le même souffle poétique dans la dernière pièce où celui qui aurait succombé, si Dieu ne l'eût fait poète, paraît vouloir briser sa lyre et s'exposer aux pires dangers. Elle est intitulée : « Ultima poëma » :

Les vers, les vers m'avaient tout pris,
Hors d'eux tout me semblait infâme.
Ils régnaient, maîtres en mon âme ;
Ils occupaient tout mon esprit.
Les vers, les vers se sont enfuis.
Je veux prendre ma part de vie,
Et, retrouvant mon énergie,
C'est d'autres buts que je poursuis.

* * *

Heureusement que ce terrible découragement poétique n'a pas gagné les autres concurrents au prix de la fondation Guy. L'œuvre que nous allons étudier maintenant en est une preuve, car si nous trouvons quelques longueurs et quelques défaillances dans le poème intitulé : « Le sang des justes », il faut reconnaître qu'il y a là une idée poétique développée dans des vers corrects dont quelques-uns sont vraiment beaux.

Le poète nous parle d'abord des premiers justes persécutés :

Ils ont crié vers vous du fond de leur détresse :
Souvenez-vous du sang d'Abel,
Souvenez-vous d'Elie, errant avec tristesse
Devant Achab et Jésabel.
Du sang du premier juste au sang de Zacharie,
La voix du sang monte vers vous...
Seigneur ! exterminiez dans un vent de furie
La race de Caïn jaloux.

Cri d'appel, cri du sang des justes qu'on opprime
Et dont l'écho remplit l'antique testament,
Israël l'a jeté dans un gémissement
Vers son Dieu Jéhovah, le Dieu vengeur du crime.

Or, du ciel descendit un homme de douleurs ;
Il a paru, vêtu de toutes les alarmes,
Il a mangé son pain amolli par les larmes,
Il a baigné son front au torrent des sueurs.
Sous les crachats, l'insulte et sous l'ignominie,
Il a courbé son chef, d'épines couronné ;
Il a passé, traînant une croix, condamné
A connaître la mort, Lui, l'auteur de la vie.

Alors le sang, à flots, déborda sur le monde,
Sous l'œil des proconsuls et des Césars païens ;
Le sang des confesseurs, des vierges, des chrétiens
Coula pour détremper une terre inféconde.

.....
La souffrance est le bain qui lave et purifie...
L'âme sainte devient l'universelle hostie...

Le chrétien le comprit et, sur les pas du maître,
Aspirant aux douleurs, à la mort, afin d'être
Le froment qui nourrit le monde des mortels,
Aux généreux témoins de Jésus, aux athlètes
De la justice, à ceux qu'avaient broyés les bêtes,
A ses frères martyrs il dressa des autels.

* * *

Après cette pièce de vers presque tragique, nous en
rencontrons une autre qui nous ramène auprès de ce lac

enchanteur dont on peut découvrir les eaux du haut de la tour du vieux château où nous sommes réunis.

Il eût peut-être mieux valu, pour chanter « Nuit de lac », ne pas choisir le rythme consacré par Lamartine dans son ode fameuse au lac du Bourget.

On ne peut s'empêcher en effet de comparer ces deux œuvres, et cette comparaison est dure à soutenir.

La donnée de « Nuit de lac » est poétique et jolie, mais les rimes sont souvent peu riches et nous avons même cru remarquer quelques imperfections de prosodie. Malgré cela, c'est avec un réel intérêt que la Commission a lu ce poème qui, au lieu de « Nuit de lac », pourrait s'appeler « Pêcheur d'étoiles ».

Le poète est tout d'abord sur la rive du lac :

Ayant fui les rancœurs et les bruits de la ville,
Je laissai promener solitaire et tranquille
Et loin de tous les yeux
Nonchalamment mes pas tout le long de la grève
Et mes regards, fixés par le fil de mon rêve,
Sur les clous d'or des cieux.

C'est le reflet scintillant des étoiles qu'il contemple à la surface des eaux, mais

Un bruissement léger a couru dans les herbes,
Un souffle a frissonné dans les roseaux en gerbes,
Et les tendres bourgeons ;
Et dans l'air apaisé, tout rempli de mollesse,
Une voix douce et pure, ainsi qu'une caresse,
A passé dans les joncs.

Cette voix est celle de la naïade qui veut lui faire abandonner les rêves pour une douce réalité :

Pourquoi passer ton temps à rêver aux étoiles,
De l'infini rebelle à soulever les voiles ?
Que lis-tu donc là-haut
Dans ces astres brillants que tu ne peux atteindre
Et dont les feux tombants n'ont jamais pu s'éteindre
Même au profond des flots ?

Le poète se laisse entraîner par la naïade ; il goûte, avec elle, les charmes de la pêche et paraît même éprouver un certain plaisir à cette promenade, car lorsque, fatiguée, la naïade s'endort auprès de lui, il nous fait l'aveu suivant :

J'ignore ce qu'a dit ma bouche à son oreille,
Car, pendant que la Fée auprès de moi sommeille,
J'ai vu son corps troublant.

Son rêve le reprend pourtant, il lâche la proie pour l'ombre :

Mais je rêvais aussi d'une pêche future :
Alors j'ai contemplé sa fine chevelure
 Qui pendait en flots blonds.
J'ai coupé doucement, d'une main langoureuse,
Pour ne point éveiller la naïade dormeuse,
 Ses cheveux les plus longs.

Je les mis bout à bout en un fil invisible
Au sommet effilé d'une tige flexible
 Se balançant sur l'eau.
Et mon regard pensif, et ma tête penchée
Ont suivi bien longtemps cette soie attachée
 Au bout du fin roseau.

Que de trésors pendus à ma tige légère !
Sirius et Véga, Vénus et la Polaire,
 Jupiter et Castor
Poursuivaient dans le ciel leur course vagabonde,
Et, comme des flambeaux tombés dans l'eau profonde,
 Y brillaient mieux encore.

Cette partie du poème est certainement inférieure au début. Cette pêche d'étoiles se continue longtemps, puis, après avoir chanté une aubade au lac :

O toi, plein du frisson des étoiles humides,
Livre donc leurs secrets à nos cœurs torturés,
Car c'est pour le savoir qu'ardemment je contemple
Tous ces grains de soleil en tes flots azurés...

son rêve quitte les cieux :

Et vous, yeux féminins, tendres yeux verts ou bleus,
Que maint amant contemple ainsi que des idoles,
Vous n'avez pas l'éclat des planètes des cieux.
Certes, je vous connais, regards vainqueurs des femmes,
Je sais ce que m'ont dit la douceur de vos yeux,
Et parfois aussi les ardeurs de leurs flammes.
Mais c'est vous que j'adore, étoiles qu'ici-bas
Reflète notre lac agité par les rames,
Yeux constants, éternels, vous qui ne changez pas !

La naïade se réveille enfin ; le rêve qu'elle avait fait de son côté était sans doute moins éthéré que celui de son compagnon, car, peinée de se voir ainsi abandonnée, elle éclate en sanglots :

Adieu, pêcheur d'étoiles, plus ne t'aime !
Et plonge dans les flots.

Bien que le troisième vers de la dernière strophe paraisse avoir été mis là pour les besoins de la rime, la petite morale de « Nuit de lac » mérite d'être citée :

C'est ainsi que parfois, ou rêveur ou poète,
Esclave obéissant à son âme inquiète,
L'homme fait un détour.
Songe creux, il oublie un cœur qui se dévoile
Et qui pleure dans l'ombre : il contemple l'étoile
Et ne voit pas l'amour.

* * *

Il nous reste encore, Messieurs, trois poèmes à analyser avant d'avoir terminé l'excursion que nous faisons ensemble dans le royaume des muses savoyardes. Mais, à mesure que nous avançons, la tâche que vous nous avez confiée devient de plus en plus malaisée. Les qualités remarquables que nous rencontrons dans chacune de ces pièces de vers nous ont fait longtemps hésiter pour le classement. Nous les avons lues et relues, mais chacune d'elles ne peut que gagner à être étudiée de plus près. Leur genre est très

différent et cela même rend plus difficile un jugement basé sur une comparaison impartiale. Voici d'abord une épopée intitulée « La Geste de Roland ». Son auteur est un véritable poète. Parmi les 437 vers qui retracent le drame de Roncevaux, il en est beaucoup d'heureux, quelques-uns de vraiment beaux et on peut dire que tous sont corrects.

Pourquoi faut-il que celui qui signe « haut et droit » ait été choisir cette chanson de Geste si touchante dans sa naïveté et qui ne peut pas gagner à être traduite en français du xx^e siècle. Le « Cor » d'Alfred de Vigny souffre déjà de la comparaison et, dans le poème qui nous est présenté aujourd'hui, certains vers nous prouvent que son auteur était loin d'ignorer la tentative de rajeunissement de la chanson de Roland accomplie par l'auteur de « Grandeur et servitude militaire ». N'y a-t-il pas, en effet, bien des réminiscences dans les vers suivants :

Roi Karl, arrêtez-vous, suspendez la retraite,
Roland à Roncevaux demande du renfort :
Aux milliers d'assaillants il ne peut tenir tête ;
Revenez en arrière, il en est temps encore.
Comme un lugubre écho qui s'élève et qui traîne,
Roi Karl, entendez-vous au loin l'appel du cor ?

et encore dans cette strophe :

Enfin glacé, tout blême, il défaille et se pâme ;
Au fond du val obscur le paladin est mort
Les anges vers le ciel emportent sa belle âme.

.....
Roi Karl, entendez-vous là-bas mourir le cor ?

Il me tarde pourtant de vous citer quelques trop courts extraits de ce poème où vous reconnaîtrez la grande élévation du style et la poésie de la pensée. Olivier et Roland luttent seuls contre les hordes maures :

Lequel fut le plus brave en ce suprême assaut.
A chaque coup mortel que frappait Hauteclaire,
Durandal, par un mort, répondait aussitôt,
Et, rivaux d'héroïsme et de gloire éphémère,

Olivier et Roland se surpassaient encor
En portant au prodige un renom légendaire.
Sanglants, percés de coups, cent fois blessés à mort
Ils combattaient toujours, effrayants, insensibles,
Cherchant encore à vaincre en ce dernier effort.
Leurs yeux étincelaient, fulgurants et terribles,
Et les noirs Sarrazins s'arrêtèrent hésitants,
Se demandant entre eux s'ils étaient invincibles.

Le neveu de Charlemagne reste seul. Son dernier compagnon git au pied du rocher. C'est l'instant suprême, mais le plus héroïque des pairs ne peut s'avouer vaincu :

Les Maures vers Roland s'avancent comme un mur
Formant un cercle étroit qu'élargit son épée,
Telle la faux luisante abattant le blé mûr.

Ah ! Messieurs, elle n'est pas éphémère la gloire qui s'attacha, en ce combat épique, au nom à jamais fameux du héros de Roncevaux :

Aussi, lorsque parfois le murmure du vent
Nous porte les échos clairs et mélancoliques
D'un cor qui pleure au loin dans le soir émouvant,
Il nous vient des désirs et des rêves épiques.
Le sang des paladins en nous bouillonne encor
Et nous croyons entendre en ces accents mystiques
L'Ame du grand Roland qui chante avec le cor.

* * *

Cette pièce nous laisse sous une impression encore plus reconfortante que triste. « Ce n'est pas assez de tant de tristesses », écrit, en tête de son manuscrit, le poète dont les jolis vers tombent maintenant sous nos yeux.

La pièce qui s'appelle « L'Ame des saisons » contient 178 vers. En la lisant on s'étonne de tout ce que le poète peut aimer :

Il aime le printemps, l'été,
Il s'enchanté aux splendeurs de pourpre des automnes,
Il aime la douceur endormeuse des soirs...

chante les beautés d'un matin à Venise et, quand vient la saison des frimas, s'écrie :

O bel hiver transi, tueur de nids et d'hommes,
Dur hiver ! cependant, moi j'aime votre main
Qui, souveraine, couvre un temps, pour les longs sommes,
La terre recueillie et les blés de demain.

Il n'est pourtant pas, dans la description de toutes ces saisons aimées, une seule strophe qui vaille celle du petit poème que l'auteur de « L'Ame des saisons » consacre mélancoliquement à ses souvenirs d'antan et qu'il intitule « Printemps d'autrefois ». C'est regrettable, car cette page est vraiment poétique, et si les autres pièces de vers que le même auteur soumet à notre appréciation avaient la même valeur, je crois que cette œuvre se serait imposée à vos suffrages ; jugez-en :

Avril n'est plus si doux : nos cœurs sont-ils malades ?
Les printemps ne sont plus ce qu'ils étaient hier.
Jadis, quand renaissait le temps des promenades,
Qu'il faisait bon d'errer dans la douceur de l'air !

Qu'ils sont beaux les printemps que l'enfance illumine !
Je n'ai pas vu le ciel être si bleu depuis...
Les bois nouveaux sentaient le miel et la résine,
Et les bourgeons gonflés luisaient comme des fruits.

Les sentiers blonds, bordés d'amères aubépines,
Nous semblaient — si petits — pourtant mystérieux,
Et nous pouvions dormir dans l'herbe des collines,
Dans l'herbe neuve encor, et du soleil aux yeux.

Les saisons n'étaient pas la route déjà vue,
Pleine de souvenirs comme sont des tombeaux ;
Et la grâce du monde à nos yeux était nue :
Que les bois étaient verts ! Que les cieux étaient beaux !

Rien n'égale en douceur vierge ce que découvrent
Dans leur virginité les regards enfantins ;
Aujourd'hui, nous cherchons aux corolles qui s'ouvrent
L'arôme évanoui de nos printemps éteints.

L'âme est une obstinée et triste vendangeuse
Qui s'en revient devers ses vignes et ses bois ;
Elle y cherche l'odeur, les grappes des beaux mois ;
Mais l'automne, l'automne est en vous, Voyageuse !

*
* * *

Objets inanimés, avez-vous donc une âme
Qui s'attache à notre âme et la force d'aimer ?

C'est peut-être la poétique pensée contenue dans ces deux jolis vers de Lamartine qui m'a fait garder pour la fin la pièce de vers intitulée « L'Arbre ». Simple dans sa donnée, il se dégage pourtant d'elle un exquis parfum de poésie qui lui est bien personnel.

Un malheureux vieillard, n'ayant plus de bois pour alimenter son foyer éteint, se résout à sacrifier le seul arbre qu'il possède, mais cet arbre est un pommier planté le jour de son baptême. Il lui semble que la hache qui étendra sur le sol ce compagnon de toute sa vie lui ravira, en même temps, son dernier ami. Il revoit toute son existence passée auprès de cet arbre, gloire de son pauvre champ, et, ne pouvant se résoudre à lui donner la mort, il éclate en sanglots.

Quelques images moins heureuses que les autres ne suffisent pas à détruire le charme qui émane de ce très court poème.

Permettez-moi de vous le lire tout entier :

Seul le vieux laboureur s'éloigne dans la brume ;
Devant lui, le sommet des grands arbres s'allume
Au soleil qui se lève ; et dans le val, les prés
Surgissent tout à coup doucement éclairés.
Ils ont leur teinte fauve et grise de l'automne ;
Et l'aspect douloureux qu'un premier gel leur donne.
Le vieillard cheminant les regarde troublé,
Et même, de ses yeux, une larme a coulé
Sur son visage osseux et froid comme le marbre ;
Car, là-bas, dans la plaine, il vient d'entrevoir l'arbre

Qu'il doit abattre, l'arbre au cidre savoureux,
Hélas ! le seul qu'il ait encor, le malheureux !
Il le voit tel qu'un être au loin qui se recueille,
Levant, comme des bras nus, ses branches sans feuille.
Le noir squelette sort de la brume à moitié.
Il croit l'entendre, au fond du val, dire pitié.
Faut-il que dans sa hutte, où, solitaire, il souffre,
Où, par mainte fissure, un vent d'hiver s'engouffre,
Le foyer n'ait pas eu de flamme, dès trois jours !
Et comme il va plus triste, et comme il va toujours,
L'air matinal lui semble apporter ce reproche :
« Viens donc, vieillard, creuser mon sol, à coups de pioche ;
Ma terre nourricière et profonde, ouvre-la ;
J'en tire mes beaux fruits parfumés, et c'est là,
Qu'on m'a gaiement planté, le jour de ton baptême.
Là, ton regard d'enfant m'a souvent dit : Je t'aime,
Quand tu venais, porté par ton aïeul, me voir,
Et que je frissonnais, tout frêle, au vent du soir.
Ton rire a salué mes premières fleurs blanches.
Maintenant frappe, à coups de hache, sur mes branches.
C'est bien à toi vraiment, sous un tranchant brutal,
A me jeter ici, mutilé, dans ce val.
Ensemble, nous avons grandi, sur la lisière
De ces champs, et joui d'une même lumière ;
Entends la douce voix du souvenir, entends :
Nous avons respiré l'air du même printemps
Et porté l'un et l'autre un merveilleux ramage,
Toi, dans ton jeune cœur, et moi dans mon feuillage.
Alors, tu t'en souviens, un vol d'oiseaux siffleurs
Passait dans le parfum des collines en fleurs,
Et venait se poser sur moi, chanter sans trêve
En ton âme, éveillant les oiseaux bleus du rêve ;
Et tu les écoutais, l'œil brillant de clarté.
Leur chant avait pris fin sous le soleil d'été,
Que tu cherchais encore, à travers ma ramure,
Un frémissement d'aile, une voix un murmure ;
Et tu ne trouvais plus, dans mon feuillage frais,
Qu'un vert fourmillement de fruits, que je t'offrais.
Ces fruits avaient du moins une telle apparence
Qu'ils rouvrirent bientôt ton cœur à l'espérance.
A tous tu les montrais, riant, d'un geste fier.
Mais, ne t'en souviens plus, fais tomber sous le fer,

Vieillard, l'arbre enchanté, sa ramure féconde ;
Et de peur que ton bras n'hésite, une seconde,
Oh ! ne regarde pas voler l'acier cruel.
Détourne-toi : je suis cet arbre, autour duquel
Une autre vision flotte encor, douce et triste,
Qui toujours devant toi s'éveille à l'improviste :
Ici, tes blonds enfants, que le ciel a repris,
Sont venus, ont chanté, jetant de joyeux cris
Quand mes fruits secoués ruisselaient de mes branches.
Leurs voix et leurs grands yeux, bleus comme des pervenches,
Donnaient un pur reflet de printemps au gazon,
Au paysage éteint de l'arrière-saison.
Ce rayon pénétrait avec eux sous le chaume.
Là, dans les nuits d'hiver, mon cidre plein d'arôme,
Pétillait, au milieu de leur groupe rieur ;
Là, ton âme disait un hymne intérieur,
Bénissant Dieu d'avoir, sous l'humble toit de paille,
Mis, auprès d'une mère aimante, qui travaille,
Ces beaux enfants, ta part de vrai bonheur humain.
Et tu rêvais ainsi d'un calme lendemain,
Lorsqu'à ton cœur ces voix furent soudain ravies.
Surprises par un mal implacable, ces vies
S'éteignirent bientôt toutes devant tes yeux.
Et ton étroit logis, rendu silencieux
Et trop grand, se remplit de ton angoisse extrême.
Or, je ne sais quel charme émanait de moi-même ;
Quel souffle, un soir d'avril, ô vieillard, t'effleura ;
Mais ta prunelle sombre un instant s'éclaira
Me voyant tout en fleurs, au fond de cette plaine.
Je semblais adoucir ta désolante peine.
Ne suis-je pas, dès lors, ton seul ami resté ?
Quand, chaque automne, ici, tu reviens attristé,
Je t'offre des rameaux que la récolte plie,
Je m'essaie à te rendre un peu de joie. ... oublie !
Viens, puisque l'heure est triste, et le dénuement, tel,
Que ton foyer demeure éteint, malgré le gel ;
Viens, viens brandir sur moi ta pesante cognée,
Soumets à ce tourment ton âme résignée.
Le travail sera dur : aux fibres de ta chair
Je tiens par un passé douloureux qui t'est cher ;
Toute mon existence à la tienne se lie
Au travers de tes chants, de tes pleurs ; mais, ... oublie ! »

Ce mot a résonné dans le vent, comme un glas,
Et, sa lourde chaussure écrasant le verglas,
Le vieillard va plus lent, d'une marche indécise ;
Son cœur plein de sanglots, à chaque pas, se brise,
Pendant qu'à son regard la distance décroît.
Brusquement il s'arrête ; et debout, dans l'air froid,
Le malheureux, livide et le front vers la terre,
Se met à sangloter dans le val solitaire.

Je suis sûr, Messieurs, que la poétique inspiration de « L'Arbre » vous a émus comme elle m'a ému moi-même. Cette pièce me paraît la meilleure de celles qui ont été présentées à notre concours. Son peu d'importance (elle n'a que cent deux vers) ne lui permet peut-être pas pourtant de prétendre à la totalité du prix. La Commission propose donc à l'Académie de lui en donner la moitié et de partager la seconde moitié, par égale part, entre « La Geste de Roland » et « L'Âme des saisons ».

C^{te} DE SEYSSEL.

(Ces conclusions ont été ratifiées par l'Académie.)

EN ISLANDE

A bord du " Saint-François d'Assise "

Croisières de 1907

PAR

M. l'Abbé Eugène REVEL

Aumônier des Œuvres de Mer

A bord du *Saint-François d'Assise*, Faskrudsfjord (Islande),
15 avril 1907.

MONSIEUR LE CHANOINE (1),

En vous dédiant ces brèves notes de voyage, j'ai le sentiment d'avoir très imparfaitement répondu au désir que vous vouliez bien m'exprimer, avec une trop flatteuse insistance, en apprenant mon prochain départ pour l'Islande. Veuillez cependant les accueillir comme un faible témoignage de ma respectueuse sympathie pour votre personne, et aussi de ma profonde estime pour le vénérable Institut des Sœurs de Saint-Joseph de Chambéry, qui, sous le cercle polaire et en pleine hérésie, représente si noblement la Foi catholique dans son épanouissement le plus fécond : la vie religieuse s'exerçant aux œuvres de la charité.

C'est le Jeudi-Saint 28 mars dernier, que la « Terre de Glace » m'apparut pour la première fois, et je la retrouvai

(1) Cette lettre et la suivante, adressées par notre compatriote M. l'abbé Eugène Revel à M. le chanoine Bouchage, aumônier de la Maison-Mère des Sœurs de Saint-Joseph de Chambéry, ont été lues par ce dernier en séance à l'Académie de Savoie, qui en a décidé l'impression dans la *Savoie littéraire*. Notre collègue les publie en y ajoutant quelques notes, et des illustrations dont les clichés lui ont été gracieusement prêtés par M. le capitaine de vaisseau en retraite Léon Pujo, administrateur-délégué de la Société des Œuvres de Mer. M. Revel est un ancien aumônier de la marine licencié par décret présidentiel du 6 février 1907 supprimant le corps des aumôniers. (N. D. L. R.)

telle que se la figuraient — il y a longtemps ! — mes rêves d'écolier... Un enchevêtrement de montagnes dont les cimes se perdaient dans les nuages, et dont les pentes descendaient rapides, tourmentées, abruptes, jusqu'à l'océan furieux et écumant. Aucune trace de végétation nulle part. Et si, par moments, un rayon de soleil éclairait cette vision, c'était pour en rendre plus éblouissantes les blancheurs et pour marquer ça et là les bleuâtres scintillements des glaciers.

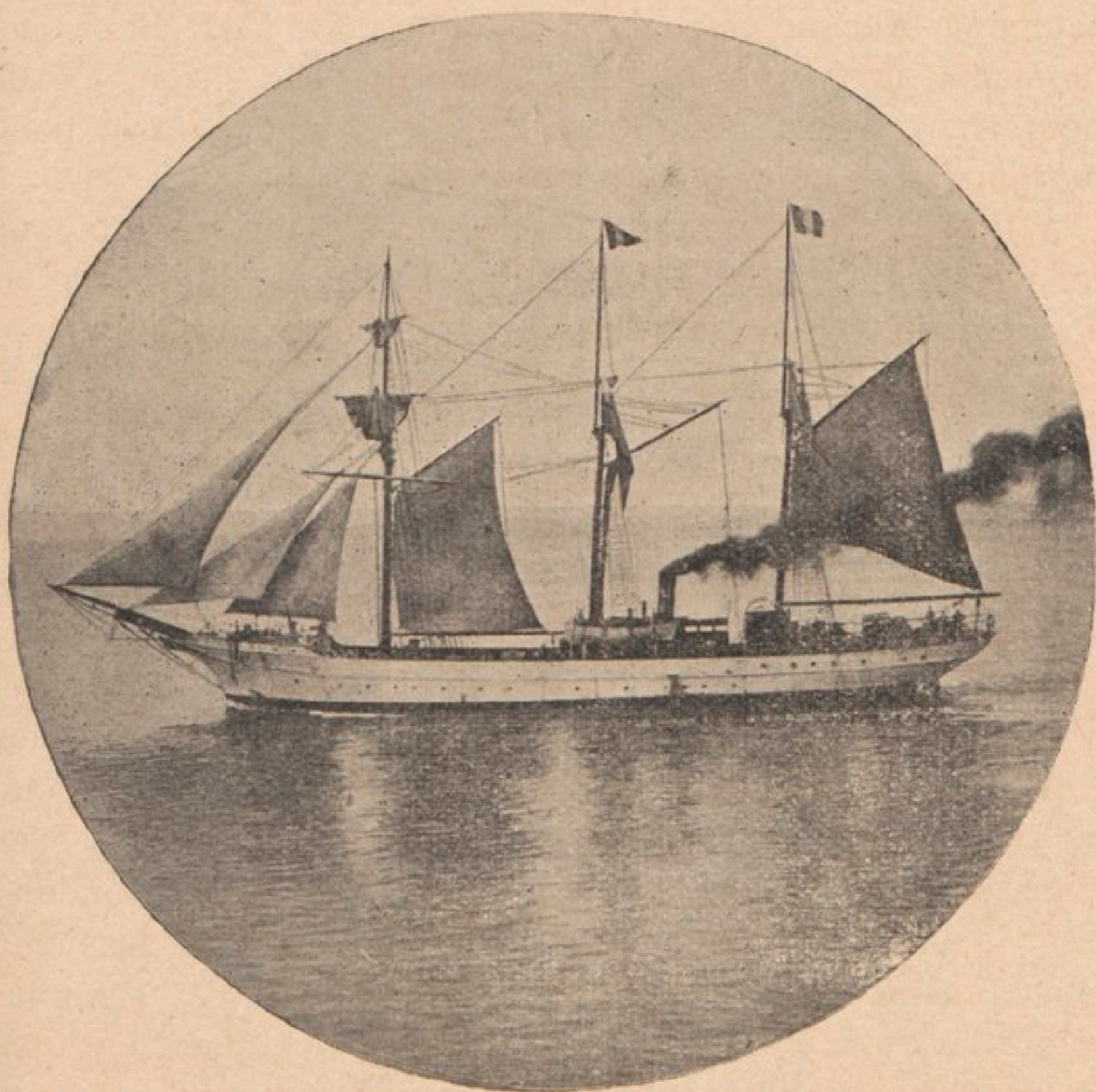
A travers l'admiration mêlée d'effroi qu'on ressent pour un paysage sorti, semble-t-il, de la fantaisie d'un Dante ou d'un Gustave Doré, on s'étonne que des êtres humains puissent habiter cette région désolée et y trouver les éléments de leur subsistance.

Il est vrai que cent mille âmes à peine peuplent cet assemblage monstrueux de volcans à demi éteints, de blocs de lave, de marécages et de hauts plateaux qui, sur une étendue cinq fois plus petite que la France, constitue l'Islande. Sans doute, un sol aussi ingrat ne saurait entièrement les nourrir. Cependant, certaines régions abritées fournissent, dans les trois mois d'été, une herbe abondante au moyen de laquelle on peut élever des moutons et des poneys d'une race spéciale, sobre et robuste. La véritable ressource des Islandais, c'est le poisson, qui leur fournit la plus grande partie de leur alimentation et un article d'exportation assez rémunérateur. Ajoutez y les peaux de moutons, quelques fourrures et surtout le duvet des *eiders*, véritables animaux sacrés, dont l'exploitation est réservée aux pasteurs luthériens, et que des règlements sévères protègent contre les chasseurs.

Mais avant même d'aborder cette île déshéritée, notre navire-hôpital, le « Saint-François d'Assise » (1), a déjà commencé sa campagne d'assistance. Les deux cents goëlettes

(1) Le *Saint-François d'Assise* est un navire mixte en acier de 600 tonneaux et d'une force de 300 chevaux ; il appartient aux *Œuvres de Mer*. Longueur : 50 m. ; largeur : 9 m. 20 ; creux : 4 m. 60. L'équipage comprend 27 hommes et peut recueillir 40 hommes dans l'hôpital et le poste des naufragés. Il a été béni par l'évêque de Nantes le 17 mars 1901.

et dundees, à peu près tous français, qui pêchent la morue en Islande et forment un personnel de près de quatre mille hommes, se trouvent disséminés en cette saison sur les côtes



Le Saint François d'Assise

(Cliché *Œuvres de Mer.*)

Sud et Est de l'île⁽¹⁾. Ce sera notre champ d'action pendant les deux mois environ que nous pouvons consacrer aux Islan-

(1) Deux départements, ceux du Nord et des Côtes-du-Nord, fournissent les équipages des navires qui partent chaque année de France pour aller faire en Islande la pêche de la morue. Suivant le quartier auquel ils appartiennent, les navires arment les uns à Dunkerque et à Gravelines, les autres à Paimpol, Binic et Saint-Brieuc. (*Rapport de M. V. de Valence, 1903.*)

dais. D'un bateau à l'autre, nous allons butiner sans cesse, non pour prendre, mais pour donner, soignant toutes les infirmités, pansant toutes les blessures, relevant les courages et réparant de notre mieux les désastres causés par les tempêtes.

Et c'est une preuve touchante de la fraternité vraie qui unit tous les marins et plus encore du sentiment profond de leur mission de dévouement qui pénètre les matelots du « Saint-François », de voir l'empressement joyeux avec lequel ils signalent les bateaux de pêche, dès que leur fin profil se montre à l'horizon.

On court sur le plus proche. Lui-même a reconnu la coque blanche, la haute et élégante mâture du navire-hôpital ; il s'est hâté de hisser à son grand mât le pavillon national, ou bien, s'il en est dépourvu, un panier, un ballon noir. — j'ai vu jusqu'à une bouilloire à thé ! — n'importe quoi, qui attirera l'attention sur lui.

... Nous sommes tout près maintenant. De sa voix nette, métallique, qui domine le fracas des vagues et du vent, le commandant interpelle la goëlette, dont on a pu lire le numéro : — « Bonjour ! la « Paimpolaise », — ou la « Berceuse », ou la « Rafale », ou « Sainte-Marie-Mère-Aimable », ça va bien ?... — Non ?... — Vous avez un malade ! Eh bien ! vous allez recevoir le Docteur et votre courrier ». Et, quel que soit l'état de la mer, le *doris* est mis à l'eau.

Le *doris* est une embarcation extraordinaire. C'est la « coque de noix » véritable, quelque chose comme une *toue* de rivière à fond plat, mais plus « volage », plus fragile encore. Telle qu'elle est, cette frêle nacelle a fait ses preuves dans les grosses mers de Terre-Neuve ; elle est précieuse, indispensable au « Saint-François » dans sa campagne d'Islande. Il faut voir ce minuscule assemblage de bois léger, manœuvré par deux hommes exercés, grimper sur les montagnes d'eau écumante, descendre dans les gouffres des lames, vous donner à chaque instant la sensation que vous allez être englouti, et vous amener sûrement au but, en vous épargnant même, galamment, les moindres écla-boussures.

Le plus difficile n'est pas fait : il s'agit de monter à l'assaut de la goëlette. Pas la moindre échelle de bois ou de corde. Profitant du roulis, qui incline vers eux les flancs du bateau, le médecin et l'aumônier s'agrippent aux bastingages ; s'aidant des moindres aspérités de la coque, ils se hissent à la force des poignets jusqu'à ce que, happés par quelques paires de bras solides, ils soient déposés sur le pont gluant et ensanglanté, couvert de poissons palpitants, suant l'huile de foie de morue, du navire de pêche.

Après les premières effusions, le Docteur s'empresse auprès de ses malades. A l'aumônier, la Société des Œuvres de Mer (1) a eu la délicate pensée de réserver la distribution du courrier. Et c'est à lui, en effet, qu'il revenait de partager la joie des bonnes nouvelles qu'il apporte, étant là aussi pour consoler des tristesses que renferment certaines lettres... En même temps, il a pour tous une poignée d'almanachs, de journaux illustrés, de brochures instructives et amusantes, qui seront une précieuse diversion au travail, les jours de mauvais temps.

Ce n'est pas fini. Le petit mousse s'approche du « Père ». C'est un gamin de onze à douze ans, tout noir de charbon et de suie, comme l'étroite cuisine où il est cantonné. Gentiment, avec ses grands yeux bien ouverts, il demande « une médaille, au moins, puisqu'il n'a pas eu de lettre ». Il reçoit sa médaille, et par dessus le marché un beau chapelet en coco, parce qu'il assure aimer beaucoup la Sainte Vierge, et qu'il promet de se laver la figure.

(1) La Société des *Œuvres de Mer*, fondée en 1894, a pour but de porter des secours matériels, médicaux, moraux et religieux aux marins français et des autres nationalités et plus spécialement à ceux qui se livrent à la grande pêche. — Pour atteindre ce but, elle arme des navires-hôpitaux qui croisent sur les lieux de pêche aux époques convenables ; chacun d'eux a un médecin et un aumônier. Ces navires se rendent aux appels des pêcheurs, leur portent les secours nécessaires et sont consacrés entièrement à leur service. L'Œuvre fonde des maisons de refuge pour les marins. (*Extrait des Statuts, art. 1^{er} et 2.*)

Là-dessus, un frère aîné s'aperçoit qu'il a égaré son cha-pelet, et un camarade proclame, sans respect humain, que son scapulaire est hors d'usage : le petit lambeau informe qu'il exhibe aussitôt le dispense de plaider sa cause davantage. Et l'aumônier continue à plonger dans ses inépuisables poches.

Leur scapulaire ! Nos pêcheurs d'Islande y tiennent par-dessus tout. Il y a quelques jours, un vieux pêcheur Dun-kerquois, perclus de rhumatismes, se préparait à quitter son bateau, devant être conduit par nous à l'hôpital de Reykja-vik. Tout-à-coup, il remarque qu'il a perdu son scapulaire, et il se désole de partir ainsi... Après une hésitation, le camarade qui l'aide à s'habiller, tire brusquement de sa poi-trine un petit sachet de cuir, le lui passe autour du cou et lui dit : — « Tiens ! voilà le mien. Mais ne le perds pas, car j'ai mis là aussi des cheveux de mes enfants. »

J'avais surpris la scène. Le malade eut un scapulaire neuf et le dévoué camarade rentra aussitôt dans la possession de son bien, le plus précieux qu'il eût à bord.

Sur un des premiers bateaux paimpolais que nous visitâ-mes, le Docteur examinait le bras d'un jeune matelot de 17 ans : une superbe fracture en voie de guérison. Ce pau-vre garçon a été enlevé par un paquet de mer dans la tem-pête du 21 mars dernier, qui a causé tant de désastres dans la flottille de pêche. Pendant qu'il est roulé par les lames en furie, il est providentiellement saisi par un cordage, la ligne du loch, qui s'enroule à son bras et au moyen duquel on peut le ramener à bord. Le médecin le félicite de son sang-froid. Mais lui, avec son regard tranquille vers moi, comme pour me prendre à témoin : — « Oh ! moi, je n'ai rien fait... mais j'avais mon scapulaire ! » Le cher enfant mérite bien, d'ailleurs, la protection spéciale de la Sainte Vierge. Sa piété l'a fait choisir par ses camarades pour être le « curé du bord ». C'est lui qui préside la prière, matin et soir, et qui lit la messe pour tous, le dimanche, dans son *paroissien*.

Pendant que l'aumônier distribue les lettres, écoute les petites histoires de l'équipage et s'efforce de reconforter les cœurs qu'étreint trop vivement le mal du pays, le Docteur

est fort occupé. Il dispose d'un temps très limité, car d'autres goëlettes, toutes voisines, attendent impatiemment sa venue. Rapidement il ausculte, il donne une potion, il fait un pansement, il arrache des dents, et surtout il distribue largement des coups de bistouri. Car les panaris sont très fréquents, et souvent aussi il se présente de dangereux phlegmons de la main ou du bras, accidents ordinaires du métier de pêcheur en Islande. La plupart du temps, les malades restent sur leur bateau, où nous pouvons les revoir quelques



La Baie de Faskrudsfjord

(Cliché *Œuvres de Mer.*)

jours, ou quelques semaines plus tard. Mais le cas est-il grave, ou demande-t-il à être suivi de près ? Alors le Docteur fait transporter le malade sur le navire-hôpital. On le rendra guéri à son bateau, ou bien on le déposera à terre, à la prochaine relâche.

C'est à Faskrudsfjord (1), dans l'Est de l'Islande, que nous prenons contact, pour la première fois, avec la grande île.

(1) Faskrudsfjord — fjord de la beauté — est de toutes les baies de l'Islande la plus fréquentée pendant la saison de pêche par les marins français. L'agglomération comprend près de 500 habitants disséminés tout le long de la baie qui a 12 milles

Tout près, par un temps radieux, une mer calme et bleue, comme je n'en reverrai plus sans doute dans ce pays, nous longeons la côte étrange. On dirait notre grande chaîne des Alpes qui aurait brusquement surgi de l'océan. Il n'y manque même pas le *Mont Blanc*, — c'est le nom que lui donnent les pêcheurs, — qui élève son dôme superbe, éblouissant de blancheur, à 2.000 mètres d'altitude.

Tout-à-coup le « Saint-François d'Assise » met le cap sur la terre, qui semble s'ouvrir devant lui. A travers les mille découpures de cette côte d'Islande, que Marmier comparait à « un lambeau d'étoffe usé, déchiqueté, effrangé sur ses bords », notre navire a trouvé une mince déchirure. Et maintenant il s'enfonce dans l'intérieur du pays, pendant une quinzaine de kilomètres, suivant les sinuosités du fjord, profondément encaissé entre deux parois neigeuses, bizarrement striées de basalte noir.

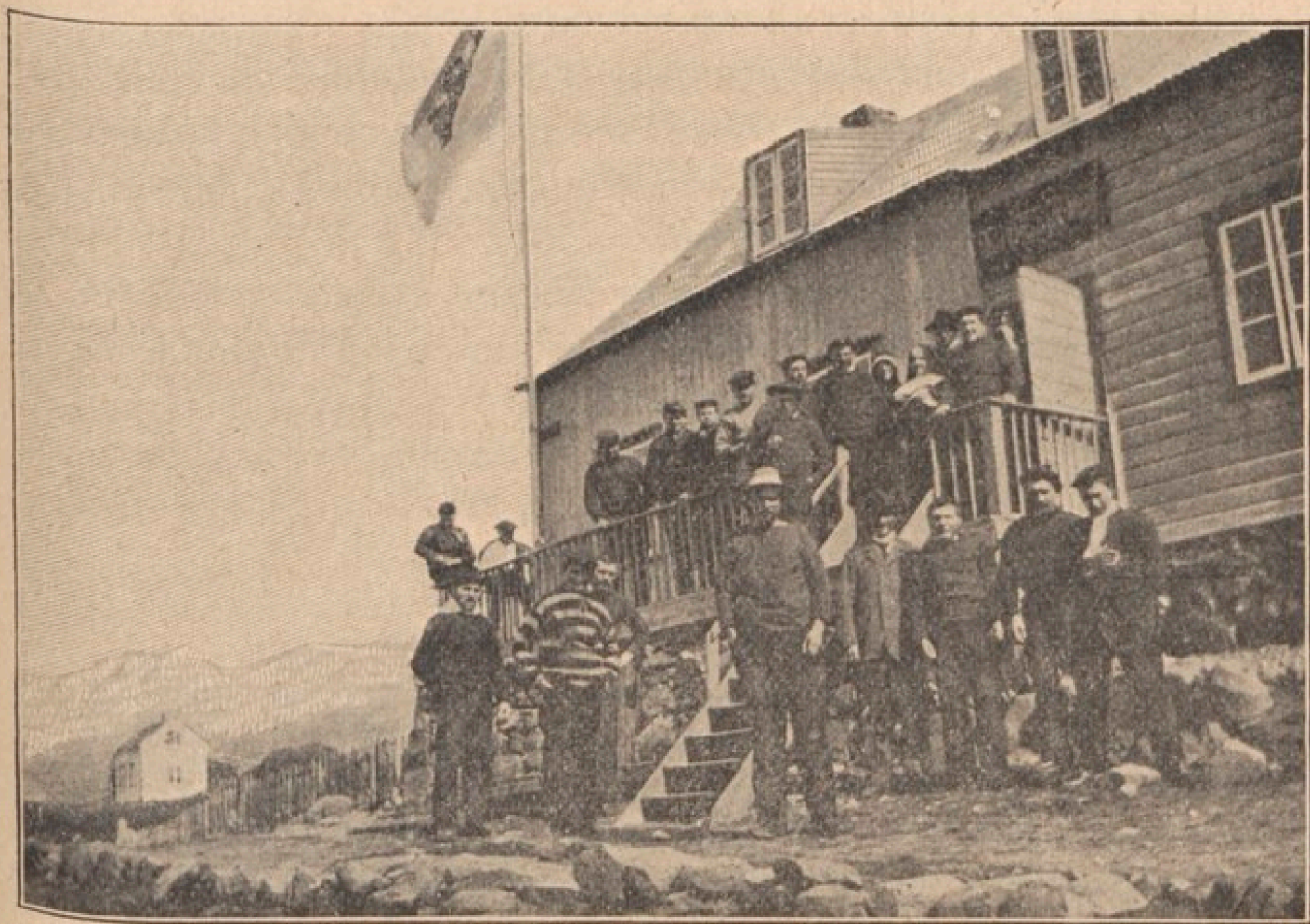
Accrochées à l'une de ces murailles, dont la déclivité s'atténue un peu, une soixantaine de maisons groupées sans ordre forment la « ville » de Faskrudsfjord. Le navire-hôpital est un vieil ami des habitants ; aussi ont-ils arboré, en signe de bienvenue, le drapeau islandais. Nous le saluons de trois coups de sirène, et nous inclinons notre pavillon devant les trois couleurs françaises qui flottent au sommet d'une maison, construite en bois comme les autres, mais d'apparence plus neuve et plus cossue.

C'est en effet un établissement français, un hôpital, construit au nom d'un groupement philanthropique qui s'intitule : *Société des hôpitaux français d'Islande* (1), et qui a son siège

environ de longueur sur une largeur de 3 milles. Quant au bourg lui-même il ne comptait, en 1903, pas plus de 30 à 40 maisons posées çà et là sans ordre au milieu des graves et des rochers, maisons de fermiers, de négociants, de pêcheurs pour qui la présence des bateaux de pêche est chaque année une source de profits.

(1) L'établissement des Sœurs de Saint-Joseph de Chambéry en Islande date de 1896. Il a eu pour auteurs : S. G. Mgr Von Euch, vicaire apostolique du Danemark, la R^{de} Mère Marie-Hyacinthe,

social à Dunkerque. En réalité, notre ministre de la Marine en fait tous les frais, ainsi que des maisons similaires des îles Westmann et de Reykjavik. A part l'établissement des Westmann, dont la création répondait à un besoin réel et qui pourrait, dans d'autres conditions, rendre de vrais services, ces hôpitaux semblaient au moins inutiles. Vous savez mieux que moi, Monsieur le Chanoine, que la Congrégation



Un Equipage dunkerquois à la Maison des Œuvres de Mer

(Cliché Œuvres de Mer.)

de Saint-Joseph de Chambéry possède à Reykjavik une maison importante où de nombreux malades reçoivent tous les soins désirables. De plus, la même Communauté, secondant

supérieure générale des Sœurs de Saint-Joseph de Chambéry, et Mère Geneviève, supérieure provinciale des Sœurs de la même congrégation en Danemark. Le premier départ eut lieu le 14 juillet 1896, de Copenhague. Il comprenait quatre religieuses : deux Savoyardes, une Danoise et une Allemande. Voici leurs noms : Sœur Marie-Ephrem née Favre, de Cruet, diocèse de Chambéry; Sœur Marie-Justine née Pégaz, de Saint-Innocent,

les vues d'un prêtre dévoué, détachait trois religieuses à Faskrudsfjord, où ces pieuses infirmières avaient ouvert un hôpital, fort modeste, en vérité, mais largement suffisant pour les pêcheurs qui viennent se ravitailler dans la baie. Elles durent se retirer, il y a trois ans, devant la concurrence de la maison officielle française, où nos marins sont mis en demeure d'aller chercher les secours et les soins qui leur sont nécessaires. Et quand on sait que leurs yeux de mourants n'y pourront rencontrer l'image du divin Crucifié, on comprend que la fondation de ces maisons n'a pas semblé trop coûteuse ni trop inutile à la manie antireligieuse des sectaires qui nous gouvernent.

Heureusement, la Société des Œuvres de Mer entretient un aumônier à Faskrudsfjord pendant toute la saison de pêche. En sorte que les malades français sont encore entourés, jusqu'au dernier moment, de tous les secours de la

diocèse de Chambéry ; Sœur Clémence de Jésus ; Sœur Marie-Thèle.

Embarquées à bord de la *Laura*, le 14 juillet, elles entrèrent à Reykjavik, capitale de l'Islande, le 24 juillet au matin. Elles y rapportèrent la vie religieuse qui avait complètement disparu de l'île depuis la Réforme. Leur école, qu'elles ouvrirent aussitôt, commença avec deux élèves. Leur hôpital, installé provisoirement dans une vieille chapelle de bois désaffectée, fut construit plus tard, à Landakot, sur un terrain de la Mission. Leur premier malade fut un matelot français de 17 ans, dont le genou avait été fracturé par un tonneau d'huile qui lui avait roulé sur la jambe. Aujourd'hui, les Sœurs y sont au nombre de 12 ; l'école compte près de 80 élèves, et l'hôpital, qui va être agrandi, pourra recevoir 80 malades.

C'est en 1897, dans les mois de mai et juin, que fut élevé l'hôpital catholique de Faskrudsfjord, aujourd'hui abandonné, modeste maison de bois, longue de 8 m., large de 5 m., contenant, au rez-de-chaussée : 1 chambre de malades, 1 chapelle, 1 cuisine ; à l'étage supérieur : 2 chambres pour les Sœurs. Les deux premières Sœurs qui desservirent cet hôpital furent : Sœur Marie-Justine Pégaz, Savoyarde, voilée, et Sœur Marie-Elisabeth, converse, Allemande.

Religion. Et après leur mort, ils sont conduits par un prêtre dans le petit cimetière affecté exclusivement aux Français, où ils dorment leur dernier sommeil à l'ombre d'un grand et beau Christ de fonte, dû à la générosité de notre vice-président, M. de Valence.

En terminant cette trop longue lettre, il m'est doux, Monsieur le Chanoine, de relater un témoignage dont j'ai été d'autant plus fier et plus ému, qu'il était absolument spontané. Tous les Islandais de Faskrudsfjord, — des luthériens cependant, — qui m'ont parlé des Sœurs de Saint-Joseph, ne tarissaient pas de regrets sur leur départ et de touchants éloges pour leur dévouement maternel envers ceux qui recouraient à leurs soins. Ils espèrent encore en un temps meilleur qui verra ces bonnes Religieuses reprendre leur poste charitable au milieu d'eux.

Après quelques jours de relâche, le « Saint-François d'Assise » reprendra la mer pour continuer sa mission. Cette seconde partie de notre campagne se terminera par un séjour à Reykjavik, pendant lequel j'aurai l'honneur de me présenter à l'établissement des Sœurs de Saint-Joseph en cette ville. Il me sera très agréable, Monsieur le Chanoine, de compléter ces notes hâtives, et qui se ressentent trop des difficultés de la navigation, par le récit de ma visite et de mes dernières impressions d'Islande.

Veillez, en attendant, agréer l'hommage de mon attachement le plus respectueux en N. S.

Eug. REVEL.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

I. — BIBLIOGRAPHIE LITTÉRAIRE

Chez nous... Du lac Léman à la Dent du Chat. Croquis et souvenirs, par Paul MÉNÉTRÉZ. Paris 1906, imprimerie F. Blétit, 40, rue de La Fontaine, grand in-12 de 64 pages.

Sous le pseudonyme exotique de Paul MÉNÉTRÉZ, il est facile de deviner, en feuilletant ces pages, la plume alerte et imagée d'un *enfant de la Savoie* ; — cette formule sauve tout et nous dispense de prendre officiellement parti entre *Savoisien* et *Savoyard* ; en notre privé, nous avons toujours dit *Savoyard*.

A tous les cœurs bien nés que la patrie est chère !

Pour chanter la sienne, sa petite patrie dans la grande (air connu), pour célébrer les « merveilleux spectacles de la nature alpestre », les

Glaciers bleus, pics de marbres et d'ardoise, granits,
Cols abrupts, lacs, forêts pleines d'ombre et de nids.

M. l'abbé Dufournet a su trouver en prose le lyrisme d'un poète. Tour à tour, au galop de sa fantaisie, à l'allure d'un automobile qui franchit les pics et les cols avec plus de désinvolture et d'aisance que ceux de la course Pékin-Paris, il nous décrit les bords des Usses, les « fleurs d'Evian », les gorges du Fier, les recettes de la « tomme » et du « matafan », le cheval fantôme du château de Sallenôves, les rives du lac chanté par Lamartine et les illustres souvenirs incrustés dans l'abbaye d'Hautecombe.

Berceaux et tombes ; le sourire et les larmes ; le soleil qui se lève et le char de la nuit qui s'avance ; la nature, la grande nature alpestre, livre sublime écrit de la main de Dieu, survivant à l'individu qui passe et à l'histoire qui disparaît dans la poussière des siècles. Un parfum de saine poésie embaume ce petit livre que voudront lire tous les amis de la Savoie, tous les Savoyards, ceux de Paris et ceux de... *chez nous*.

L'écran brisé. — *La maison maudite*. — *La jeune fille aux oiseaux*. — *La Visionnaire*, in 8° de 319 pages, chez Plon, par Henry BORDEAUX.

L'éloge de notre éminent compatriote n'est plus à faire : Henry Bordeaux est dès longtemps arrivé et il a pris place parmi les écrivains français de la jeune génération que guette à bref délai l'Académie française. Le nouveau volume publié par l'auteur des *Roquevillard* est un recueil, à la manière de Paul Bourget, de quatre nouvelles dont chacune se suffit à elle-même par l'in-

térêt de l'action et la vivacité du récit. L'ensemble forme un écrin dans lequel sont enchassés de nouveaux bijoux, de ceux que le maître joaillier a l'art de ciseler avec une fécondité qui n'a d'égalles que l'habileté de la mise en scène, la vigueur du coloris, la justesse de l'observation, la pureté du style, la sensibilité robuste et saine et la pénétration sûre, et parfois non exempte d'ironie douce et de mélancolie résignée, des caractères, des mobiles et des milieux.

Henry Bordeaux a, à nos yeux, deux vertus spéciales qui doublent l'admiration que nous inspirent ses œuvres d'une sorte de reconnaissance patriotique. Sans dédaigner le piment de l'intrigue ni le jeu des passions humaines, il ne demande pas, comme tant d'autres, le succès à des sources impures, troublées, ou simplement troublantes. Il est de ceux, — la remarque a été faite ailleurs et sous des plumes plus autorisées que la nôtre, — qui, sans se confiner sur les rayons de la Bibliothèque rose, luttent avec le plus d'efficacité contre l'invasion de l'immoralité dans la littérature : avec René Bazin, il réhabilite la nôtre à l'étranger.

Et puis, ce qui nous va le plus droit au cœur, à nous autres Savoyards, il consacre son beau talent à faire connaître et aimer le pays natal. Conférences, œuvres de critique ou romans, Henry Bordeaux est toujours sur la brèche quand il s'agit de célébrer la Savoie, le Dauphiné la vieille Allobrogie. C'est à Meylan, avec *La Maison maudite* ; sur « la grève de Lausanne », avec *La jeune fille aux oiseaux* ; sur les bords de ce bijou de lac d'Annecy ou à travers les « pins sylvestres » de la forêt de Doussard avec *La Visionnaire*, qu'il promène, en magicien, son lecteur tour à tour charmé, amusé, intrigué et attendri. Saluons ces bonnes pages comme un joyau de plus à la couronne du brillant écrivain et comme un nouveau tribut d'amour filial rendu à la puissance charmeresse de nos Alpes françaises.

Les Alpes françaises. — *Nouvelles études sur l'économie alpestre*, par F. BRIOT ; in-4° de 324 pages, chez Berger-Levrault, 1907.

Après le romancier, le savant. Après le peintre, le spécialiste ; et, pour tout dire, postés à deux observatoires et à deux points de vue différents, deux esprits supérieurs qui, chacun dans sa langue et dans sa sphère, ont également choisi les Alpes françaises comme sujet de leurs inspirations et comme champ de leurs observations.

L'un travaille dans les âmes et dans les paysages ; l'autre, dans les forêts et dans leurs manifestations économiques. Les louer tous les deux est un devoir ; goûter l'un est à la portée de tous : juger l'autre est chose moins facile... Pour se permettre de parler d'une œuvre scientifique et forestière de cette envergure, il faudrait être soi-même un homme de science et un *forestier*. Or, nous ne sommes ni l'un, ni l'autre.

Il nous sera permis pourtant, sans témérité et sans excès de

pouvoirs, de signaler à nos lecteurs le nouveau livre que vient de publier un Savoyard d'adoption, M. Félix Briot, membre agrégé de l'Académie de Savoie, conservateur des forêts à Aurillac et auparavant à Chambéry, L'Académie de Savoie avait décerné la plus haute de ses distinctions, le prix de la fondation Caffé, à son magnifique ouvrage sur l'*Economie alpestre*. L'auteur le complète aujourd'hui par de nouvelles études frappées comme les premières, au coin de sa marque bien personnelle.

Les huit premiers chapitres, ainsi qu'il le dit dans son *introduction*, concernent les forêts, les prés-bois, le pâturage et le boisement, la valeur alimentaire de la feuille et les ressources fourragères que l'arbre fait naître, la culture des meilleures plantes alpestres, l'affouage pastoral, la transhumance de Provence et les torrents.

Les trois chapitres suivants intéressent plus particulièrement notre zone : ils comprennent, avec quelques pages de généralités sur nos trois régions alpestres principales, Alpes de Savoie, Alpes du Dauphiné, Alpes de Provence et Maritimes, un grand nombre de documents économiques, spéciaux à 180 communes, extraits de notes monographiques, toutes prises sur place, touchant les aménagements et la réglementation pastorale, les canaux d'irrigation, la laiterie, la mise en valeur des communaux, les rendements sylvo-pastoraux, etc., etc.

Le douzième et dernier chapitre expose un programme d'exécution.

M. Félix Briot est, en matière forestière, un novateur et un chef d'école. Il est, pour sa part, convaincu et il prend en cela la défense de nos populations montagnardes, que les idées régnantes sur les abus de jouissance à elles reprochés sont exagérées. Il pense que « sans modifier le fond de leurs coutumes, ces populations en réalité si sages, si intelligentes et si laborieuses parviendront, judicieusement aidées par l'Etat, à réaliser tous les perfectionnements que l'association du travail et du capital peut produire.

Pour lui, le problème dit de la restauration des montagnes est à la fois agronomique, forestier et technique : il nécessite le concours et l'accord des populations intéressées, de l'administration forestière et de celle des travaux publics.

C'est sous ce triple aspect que l'auteur envisage la situation du pays dans un ouvrage dont l'aridité scientifique est tempérée par la clarté de l'exposition, par la limpidité du style et par toute une série de cartes coloriées et de gravures d'une exécution achevée, qui en font un véritable guide du touriste en pays de montagne. Les profanes, comme les gens du métier, peuvent ainsi y trouver tout plaisir et tout profit. *Omne tulit punctum qui miscuit utile dulci.*

Fr. DESCOSTES.

II. — BIBLIOGRAPHIE SCIENTIFIQUE

CH. JACOB. — **Etudes sur la partie moyenne des terrains crétacés dans les Alpes françaises et les régions voisines** (*Annales de l'Université de Grenoble*, t. XIX, 2^e trimestre 1907, p. 221-534).

Les publications de MM. Léonhardt sur le Ventoux, W. Kilian sur la montagne de Lure, Haug sur les chaînes subalpines, entre Gap et Digne, Pâquier sur le Diois et les Baronnies, ont fait connaître la stratigraphie du Crétacé inférieur du Sud-Est de la France. Les recherches de M. G. Fallot ont eu pour objet le Crétacé supérieur. La partie moyenne de cette même formation avait été négligée et sa division en zones paléontologiques restait à établir. C'est cette lacune que vient de combler une monographie présentée, comme thèse de doctorat, par M. Ch. Jacob, de l'Université de Grenoble, sous le titre de : « *Etudes paléontologiques et stratigraphiques sur la partie moyenne des terrains crétacés dans les Alpes françaises et les régions voisines* ».

La première partie de ce Mémoire est consacrée à des listes paléontologiques des divers gisements et à une étude phylogénique des Ammonites du Crétacé moyen. De celle-ci se dégagent quelques conclusions d'un vif intérêt, ayant trait les unes aux formes lisses (*Phylloceras*, *Lytoceras*, *Desmoceras*), les autres aux formes ornées (*Hoplites*, *Schlœnbachia*, *Acanthoceras*, etc.). Pour les premières, il convient de noter leur peu de valeur stratigraphique et leur persistance dans l'ensemble des Alpes françaises et suisses. — Le Crétacé moyen du Sud-Est fournit, nous dit M. Jacob, un intermédiaire précieux entre la faune du Néocomien de la même région et celle du Crétacé supérieur de la Province pacifique. Quant aux formes ornées, elles constituent des ensembles fauniques permettant de caractériser les divers horizons. Celles du Crétacé moyen semblent dériver d'un type *Parahoplites* néocomien à rechercher au voisinage du *Parahoplites angulicostatus* d'Orb. sp.

L'exemple du Crétacé moyen, conclut notre confrère, « montre que périodiquement, dans l'histoire des Ammonites, les mêmes caractères reparaissent dans des séries différentes. . . . L'on assiste ainsi à différentes époques à des réapparitions périodiques de formes à carènes, de formes à sillons, de formes tuberculées ; ces caractères extérieurs, joints aux modifications de la section, entraînent des variations conséquentes de la cloison ».

La deuxième partie a pour objet la révision de la stratigraphie détaillée du Mésocrétacé dans le Sud-Est de la France et les régions voisines. Chaque chapitre traite d'une partie spéciale des Alpes. Dans chacun d'eux sont exposées quelques données tectoniques, puis un certain nombre de coupes permettant de synchroniser les divers horizons. — Un appendice est consacré à l'étude micrographique de quelques roches provenant des niveaux étudiés.

L'ouvrage se termine par un résumé stratigraphique général dont il serait un peu long d'exposer tous les résultats. Nous nous contenterons de signaler l'attribution à un niveau spécial, *celui de Clansayes*, d'une faune d'Ammonites se distinguant nettement de celles de l'Aptien supérieur et de l'Albien inférieur. Les assises renfermant cette faune de passage, que notre confrère croit pouvoir cependant rapporter à ce dernier terrain, se placent sur le même horizon que les calcaires dits « *Lumachelles* » par Ch. Lory. La faune en question possède dans la région delphino-provençale une extension beaucoup plus grande qu'on ne le soupçonnait. Elle se retrouve en Afrique avec les mêmes caractères et au même niveau (1).

Cette courte analyse suffit pour montrer toute l'importance du travail de notre compatriote. Nous le félicitons d'avoir pu mener à bonne fin des recherches aussi difficiles ; nous attendons avec impatience la publication du Mémoire déposé par lui à la Société géologique de France, et qui a trait à l'étude de formes nouvelles d'Ammonites provenant de la partie moyenne des assises crétacées des mêmes régions.

J. RÉVIL.

G.-A. BLANC. — *Radioattività con una prefazione del Prof. A. Sella ed un' appendice del Dott. G. d'Ormea* (Ulrico Hoepli, Milano, 1907).

M. G.-A. Blanc, membre agrégé de l'Académie de Savoie, dont nous avons résumé les principaux travaux dans un des fascicules de cette revue, vient de publier un nouveau volume « *Sur la Radioactivité* ». Précédé d'une préface du professeur Sella, ce manuel met la question au point ; il sera consulté avec fruit, non seulement par les physiciens mais par tout esprit cultivé se tenant au courant du mouvement scientifique contemporain.

Après un court exposé de ce qu'il faut entendre par *radioactivité*, l'auteur étudie successivement les méthodes d'observations et de mesures, les propriétés électriques des gaz, les substances radioactives, les rayons Becquerel, les émanations radioactives, la radioactivité induite, l'uranium X, le torium X et l'actinium X, la théorie des désintégrations successive-, l'énergie déployée dans les processus radioactifs, la radioactivité de l'atmosphère, du sol, de l'eau et de la matière en général, les actions variées des rayons Becquerel.

Enfin, un dernier chapitre dû au D^r G. d'Ormea est consacré à l'action physiologique des rayons Becquerel et termine le volume.

Ce savant traité fait honneur à notre confrère ; une traduction française serait utile et certainement appréciée.

J. R.

(1) W. Kilian et L. Gentil. — Découverte de deux horizons du Crétacé au Maroc. (*C. R. A. S.*, t. CXLII, 603, 5 mars 1906.)

III. — BIBLIOGRAPHIE HISTORIQUE

Archéologie. — M. Charles MARTEAUX termine dans la *Revue Savoisienne*, 2^e trim. 1907, ses savantes études sur les *Voies romaines de la Haute-Savoie*.

Moyen-âge. — L'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres a couronné deux ouvrages qui se rapportent à l'histoire du Haut-moyen âge en Savoie : *La Bourgogne du IX^e au XIV^e siècle* par M. Poupardin ; *Le Royaume de Bourgogne sous les empereurs franconiens, 1038-1155*, par M. Louis Jacob : l'auteur traite la question obscure de la formation des limites entre le Dauphiné et la Savoie.

— Signalons au moins le titre d'un travail sur les origines de la Maison de Savoie : *Humbert I dit aux Blanches-Mains, fondateur de l'Etat de Savoie, et le royaume de Bourgogne à son époque, 1000-1048* (Carcassonne Impr. Victor Bonnefous-Thomas, 1906, in-8, 85 pp.), par M. Camille RENAUX.

— Une étude fortement documentée sur *Le vie del commercio fra l'Italia e la Francia nel medio-evo*, par M. Giuseppe Barelli (dans le *Bollettino storico-bibliografico subalpino*, année XII, N^o 1, p. 65-138). contient de précieux renseignements puisés aux meilleures sources sur les conditions dans lesquelles s'est exercé le commerce entre l'Italie et la Savoie sous les divers régimes politiques qui se succédèrent dans le nord de l'Italie depuis les Romains jusqu'au XIV^e siècle.

— Le tome second des *Registres du Conseil de Genève* (1461-1477) publié par MM. von Berchem et Louis Dufour-Vernes (Genève 1906, in-8, IX-573 p.) contient des documents importants sur la révolte de Philippe de Savoie contre son père le Duc Louis I^{er}, en 1462, et sur la connivence très active des Genevois avec le prince révolté.

— Sous le titre *Amours de sainte. Mme Loyse de Savoie, récit du XV^e siècle* (dans le *Correspondant*, 10 et 25 juin 1907), le M^{is} Costa de Beauregard évoque sous nos yeux ravis et émus la radieuse vision de l'angélique fille du bienheureux Amédée IX. Avec quel charme nous suivons cette jeune princesse — qui « de terrestres joies jamais n'avait cure » — à la cour modeste et chrétienne de Savoie, à la cour ombrageuse et maligne de son oncle Louis XI, puis à Nozeroy près de son époux Hugues de Chalons, enfin au couvent d'Orbe où Louise de Savoie achève sa sainte vie sous le voile d'une humble Clarisse. On ne peut lire ces pages de l'éminent écrivain sans être épris de respect et d'admiration pour son héroïne : puissent-elles avoir de nombreux lecteurs qui réalisent le noble vœu par lequel se termine cette esquisse historique :

« Quelque chose de votre âme, ô ma princesse, passera, je l'espère, en l'âme de ceux qui liront ces pages. Quelque chose de votre adorable bonté germera dans leurs cœurs. S'il en est

parmi eux qui aiment et qui pleurent, à votre exemple, ils apprendront à transformer leurs passagères tendresses en amours éternelles. »

— M. Ch. BUTTIN tire un merveilleux parti des *Registres du Conseil de Genève* récemment publiés pour nous faire connaître *Le Guet à Genève au XV^e siècle* : l'organisation, le costume et surtout l'armement des Gardes chargés de la police dans la Cité genevoise (dans *Revue Savoisienne*, 2^e trimestre 1907).

Histoire moderne. — Dans le Bulletin de la *Société d'histoire et d'archéologie de Genève* (3^e tom., 1^{re} livr., p. 35), M. Eugène RITTER publie le texte, tiré des archives d'Etat de Turin, d'une lettre inédite du Pape Clément VII, datée de 1525, adressée à Pierre de la Baume, évêque de Genève. Il s'agit du conflit entre le Duc de Savoie et la ville de Genève au sujet de la juridiction temporelle et ecclésiastique de l'évêque. Le Pape approuve l'attitude du duc Charles de Savoie en se basant sur les droits souverains concédés par l'Eglise aux Empereurs et transférés à leurs vicaires impériaux, les Ducs de Savoie.

— *Voyage en France* : relation de Sébastien Locatelli, prêtre bolonais, traduite et publiée par Ad. VAUTIERS; Paris, Picard, 1905. — Cette relation curieuse et amusante renferme quelques détails de mœurs sur la Savoie que Locatelli traversa en 1664 et 1665.

— *Un ambassadeur de Savoie en France.* René de Faucigny-Lucinge (1583-1610), par le prince Ferdinand DE FAUCIGNY-LUCINGE; Paris, Hachette, 1906, 166 p. in-8°. — Exposé fort obscur des rapports entre la France et la Savoie à la fin du xvi^e siècle : on peut y glaner cependant quelques documents intéressants ; divers mémoires de l'ambassadeur savoyard et le texte du traité draconien du 27 janvier 1601 appelé : *la Paix de Lyon*.

— Dans un article sur *Léopold I et sa cour*, dans la *Revue des Questions historiques*, avril 1907, M. Gaétan GUILLOT nous révèle le nom d'un personnage d'origine savoyarde qui joua un rôle important en Autriche à la fin du xvii^e siècle ; il s'agit du franciscain Emerich Sinelli. Né à Komorn ou à Raab en Autriche d'un modeste Savoyard exerçant la profession de ramoneur, puis de boucher, Sinelli, élevé par les soins des Capucins de Vienne, entra dans leur Ordre où il se fit remarquer par son éloquence et son intelligence ; d'abord conseiller intime de Léopold, il devint bientôt évêque de Vienne et premier ministre tout-puissant de l'empereur. Un chercheur savoyard pourra-t-il nous dire le lieu précis d'origine de la famille Sinelli ?

— *Une émeute à Savigny en 1753*, par M. FENOUILLET, dans *Revue Savoisienne*, 2^e trimestre 1907. Il s'agit d'une émeute provoquée par la répartition de la taille.

— La dernière partie de l'étude de M. MATAGRIN sur *l'Ancien Diocèse de Belley*, dans le Bulletin de la *Société Gorini*, juillet 1907, contient des renseignements intéressants sur le sort du clergé de l'Archiprêtré de Pont-de-Beauvoisin pendant la tourmente révolutionnaire.

Histoire contemporaine. — M. Fr. MIQUET consacre une notice biographique au général Villien (1843-1907), dont la famille est originaire de Bourg-Saint-Maurice. (*Revue Savoisienne*, 2^e trimestre 1907.)

— Dans la *Revue générale* de Bruxelles du mois de juillet, M. WOESTE fait revivre la grande figure du Cardinal Mermillod.

J. B.



Contribution à la Bibliographie Savoyarde

DUNOYER NORBERT, né à la Renfile, commune de Presinge (canton de Genève), le 21 mars 1868, de parents originaires de Juvigny (Haute-Savoie), propriétaire-agriculteur à Juvigny, membre correspondant de l'Académie de Savoie (23 février 1905), membre effectif de l'Académie Chablaisienne (12 mars 1894), membre agrégé de l'Académie Salésienne (11 janvier 1905), membre correspondant de la Commission des études sur la Révolution (10 mars 1906), officier de l'Ordre du Nicham de Tunisie (28 février 1906), plusieurs fois lauréat de la Société Florimontane, correspondant de l'*Indicateur de la Savoie* et de la *Croix de la Haute-Savoie*.

A publié dans l'*Indicateur de la Savoie*, journal hebdomadaire, commercial, agricole, politique et littéraire, paraissant à Annecy, J. Niérat, directeur :

1^o En 1885-86-87, *Jeux d'esprit* (charades, logogriphe, énigmes, etc.) ;

2^o En 1892-93-94, *Ephémérides* (illustrations et célébrités françaises) ;

3^o Quelques piécettes de vers dont les principales :

Hamel et Penhar (n^o du 30 novembre 1889) ;

Sainte Mère de Dieu (n^o du 10 mai 1890) ;

Voici l'Hiver (n^o du 8 novembre 1890) ;

Petits Oiseaux (n^o du 23 mai 1891) ;

4^o En 1902-1903, *Monographie de Juvigny*.

Cet ouvrage a été tiré en volume à 200 exemplaires (1 vol. in-8^o de 232 pages ; Annecy, Niérat, 1903).

Principales communications faites à l'Académie Chablaisienne
et publiées dans les *Mémoires et Documents*
de cette Compagnie :

- Tome X, page xxxvii : *Ordonnance de Charles-Emmanuel, duc de Savoie, du 22 mai 1592.*
- Tome X, page lv : *Document de 1744 relatif à l'occupation espagnole en Savoie.*
- Tome XII, page xviii : *Document relatif à deux chapelles fondées au xv^e siècle, dans les églises de Vétraz et de Monthoux, par M^e Jacques Jacopin, docteur et secrétaire de l'Université de Toulouse.*
- Tome XIII, page xxvi : *Transaction entre le baron Foncet de Montaille et la République de Genève au sujet des dîmes de Gy (14 juillet 1763).*
- Tome XIV, page v : *Epidémie de pulmonie à Annemasse en 1754.*
- Tome XV, page viii : *Documents de 1719 relatifs, l'un à un instituteur à Valleiry, l'autre à des réparations à faire à l'église de Draillant.*
- Tome XV, page xvii : *Admodiation des moulins de Coudrée en 1691.*
- Tome XVII, page xxvi : *Procuration passée en 1763, dans la chartreuse de Pomier, par le prieur et les religieux de cet établissement, en faveur de Dom Guirard, prieur de la chartreuse d'Orléans.*
- Tome XVII, page xli : *Sous-ascensement du produit de la gabelle de la viande dans les communes de la côte des Voirons, en 1782.*
- Tome XVIII, page xxvi : *Liste des jurés de l'arrondissement de Thonon pour le trimestre de vendémiaire an 12.*
- 1906-1907 : Dans l'*Almanach paroissial de Ville-la-Grand* (imprimerie catholique de l'Ouest ; Niort, format in-8°, 64 pages :
- Etudes historiques sur Ville-la-Grand.*
1906. Période romaine.
1907. De la fondation de la paroisse à 1479. (En tout 7 pages.)
- 1907 : Dans l'*Almanach paroissial de Juvigny* (même imprimerie et format que dessus) : *Histoire abrégée de la paroisse de Juvigny. — Annales paroissiales et communales.*

Le Gérant : J. GUÉLARD.

Chambéry. — Imp. Générale Savoisiennne, rue du Château, 5